

CONTRAT GLOBAL LOING AMONT
COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 21 JANVIER 2016

Présents

Christian CHATON, Fédération des eaux Puisaye-Forterre
Marie DOUANE, Fédération des eaux Puisaye-Forterre
Claire BOUQUIGNY, Fédération des eaux Puisaye-Forterre
Aurélie GARRIGUES, Institution pour l'Entretien des Rivières
Fabien MOUSSEAU, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Olivier BLATTER, Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Gaëlle MASSE, Station de recherche pluridisciplinaire des Metz
Chantal VINARDY, SIAEP de la région de Treigny
Philippe VIGOUROUX, SIAEP de Forterre
Hervé CHAPUIS, Commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye
Noël ARDUIN, SIAEP de la région de Charny
Michel COURTOIS, Commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye
Cédric FOUTEL, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Jean DESNOYERS, SIAEP de Forterre
Jean MASSE, Communauté de communes portes de Puisaye-Forterre
Jean-Marie CAILLON, SIAEP de la région de Treigny
Arnaud HEBERT, Agence de l'eau Seine-Normandie
Fabienne DE CUYPER, Conseil départemental de l'Yonne
Marc NICOT, Voies navigables de France
Cécile LEMOINE, Syndicat du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
Christine BAILLY, Fédération des eaux Puisaye-Forterre
Jean-Pierre PRISOT, SIAEP de la région de Bléneau
Christine DUFFAUT, Agence régionale de santé de Bourgogne
Alain FAUVEL, commune de Saint-Martin-des-Champs
Pascale VERGRIETE, Agence technique départementale de l'Yonne
Gérard GALLET, SIAEP de la région de Toucy
Jean JOUMIER, commune de Saint-Fargeau
Jean-Luc SALAMOLARD, communauté de communes Cœur de Puisaye

1

Ordre du jour

Cette réunion a pour but de faire le point sur les actions menées en 2015 et sur les actions prévues pour 2016.

Le Président de la Fédération des eaux Puisaye-Forterre, Christian CHATON, rappelle que le contrat global a un budget de 18 millions d'euros pour la période 2015-2018. 40% de ce budget doit être engagé à mi-parcours du contrat soit avant la fin de l'année 2016.

Il indique que pour atteindre cet objectif, il a été décidé d'organiser une réunion mensuelle des principaux élus de la régie rivière afin que ceux-ci aient un meilleur suivi des actions et qu'ils puissent intervenir auprès des collectivités maître d'ouvrage de projets.

1. Assainissement collectif

En termes de travaux de réhabilitation, la station d'épuration de Mézilles est terminée ; celle de Rogny-les-Sept-Ecluses devrait voir le jour en 2016 après des travaux sur le réseau d'assainissement.

Les autres projets prévus en 2015 ont été lancés et suivent leur cours. Seule, l'ASL Breuil Ambert ne donne aucune nouvelle.

Christian CHATON remarque que l'Agence technique départementale (ATD) s'est vue confiée un bon nombre de projets dans le cadre de leur assistance à maîtrise d'ouvrage et demande à ce qu'une planification précise des opérations soit réalisée de leur part.

Il rappelle que les engagements financiers les plus importants sont pour l'assainissement collectif aussi il est nécessaire que ces projets avancent.

Arnaud HEBERT souligne que le retard pris n'est pas du seul fait de l'ATD mais que l'Agence de l'eau a sa responsabilité dans la mesure où elle ne savait pas courant 2015 si elle aurait la trésorerie nécessaire pour financer l'ensemble des opérations relatives à l'assainissement.

2. Assainissement non collectif

Les opérations prévues en 2015 par le SPANC de la Fédération des eaux Puisaye-Forterre ont été lancées. Christine BAILLY précise que 40 demandes de réhabilitation ont été faites et que 6 ont déjà été réalisées.

Christian CHATON souligne que ces opérations ont besoin de l'appui des élus locaux ce que corrobore Christine BAILLY expliquant que cela rassure les propriétaires.

Christine BAILLY ajoute que le taux de pénétration est de 98 %. Elle demande également à ce que les aides de l'Agence de l'eau soient ouvertes aux installations classées en priorité 2.

3. Industrie et artisanat

Un courrier sera envoyé courant 2016 aux ateliers de mécanique, aux hôtels/restaurants et aux peintres en bâtiment afin de les informer sur la possibilité d'être financé pour la réalisation de diagnostics et de travaux de réduction des pollutions.

Quatre industriels sont classés prioritaires et suivi par l'Agence de l'eau : SNBA à Champcevrains, Métal Protection à Bléneau, Gévelot extrusion à Toucy et AMH Labo à Fontenoy.

4. Agriculture

Au sujet des agriculteurs concernés par la mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre de la directive nitrates, il a été proposé de rédiger un courrier en partenariat avec la chambre d'agriculture afin d'informer ces personnes sur les aides financières possibles et les échéances. Une centaine d'agriculteurs serait concernés selon Marie DOUANE. Toutefois, Arnaud HEBERT souligne

que les délais sont très courts et que, de ce fait, la mise en œuvre des travaux de mise aux normes risque d'être compliquée.

Dans le cadre de l'étude Ouanne amont réalisée par l'école d'agronomie de la Salle à Beauvais, des exploitations d'élevage porcins et de volailles ont été contactées en plus des élevages bovins. Suite aux premiers résultats de cette étude, des travaux en vue de réduire les problématiques d'érosion et de ruissellement des sols pourront être envisagés dès début 2017 avec les agriculteurs volontaires.

5. Phytosanitaires en zone non agricole

Une étude pour rechercher des alternatives au désherbage chimique de la voie de chemin de fer de Puisaye devrait être initiée en 2016. Elle sera probablement portée par le SIVU de la voie de chemin de fer, propriétaire des rails. Une convention sera établie avec les deux gestionnaires de la voie afin qu'ils puissent par la suite être subventionnés pour l'acquisition de matériels.

D'autre part, la commune de communautés Cœur de Puisaye s'est proposé de porter un groupement de commandes pour la réalisation de plans de désherbage communaux. Seulement quelques communes ont répondu positivement. Un prestataire devrait être recruté au premier trimestre 2016.

Philippe VIGOUROUX met en avant la difficulté de mutualiser. Marie DOUANE confirme que, même si de nombreux élus étaient présents à la réunion d'information, les retours ne sont pas satisfaisants. Aussi, il est évoqué la possibilité d'avoir une animation spécifique pour sensibiliser les communes, voire de réaliser des plans de désherbage simplifiés. Jean MASSE remarque que la somme dédiée à la réalisation de plans de désherbage inscrite au contrat global est de 42500 € HT ce qui pourrait servir à créer un emploi. Marie DOUANE précise que des plans de désherbage simplifiés sont réalisés en régie dans le cadre du contrat global Cure/Yonne. Christian CHATON sollicite l'Agence de l'eau à savoir si ce type d'emploi pourrait être subventionné. Arnaud HEBERT répond qu'il est nécessaire de définir la matière, le périmètre d'actions et de préciser l'engagement des communes pour préciser les conditions de financement.

Marc NICOT rapporte un retour d'expérience qui est le passage à zéro phyto de VNF. Il précise qu'il est nécessaire de considérer un panel de solutions (mécanique, thermique, manuel...). L'évolution de la réglementation entraînant de plus fortes exigences, cela implique une hausse des coûts de fonctionnement et de maintenance qui n'est pas négligeable. Aussi, il est donc important de réfléchir en amont aux coûts humains et matériels et d'avoir ainsi le temps de s'adapter. Arnaud HEBERT ajoute qu'il faut réfléchir au désherbage par secteur.

6. Baignade

Le profil de baignade du réservoir du Bourdon est imposé par la réglementation depuis 6 ans. Aussi, il devient urgent pour la commune de Saint-Fargeau de réaliser cette étude. Jean JOUMIER s'engage à ce que cela soit fait cette année.

7. Cours d'eau

L'association Emeraude a été recrutée par la Fédération des eaux Puisaye-Forterre pour réaliser l'entretien de la végétation des berges de cours d'eau ainsi que la mise en défens via la pose de clôtures, l'aménagement d'abreuvoirs et de passages à gué.

L'entretien des berges a commencé début janvier sur le cours du Loing ainsi que sur le ruisseau du Beaune. Une seconde tranche de travaux est prévue pour l'automne sur le Branlin et la Chanteraine notamment.

La mise en défens des berges a fait l'objet d'un appel à projets auprès des agriculteurs courant juin 2015 qui a rencontré un franc succès : près de 50 réponses. 14 dossiers ont été sélectionnés pour l'année 2015 pour un montant de travaux de plus de 100 000 € TTC. Chantal VINARDY s'inquiète de savoir si toutes les demandes des agriculteurs ayant répondu à l'appel à projet seront réalisées avec un risque d' « exploser » le budget imparti ? Marie DOUANE explique qu'il y aura une nouvelle sélection d'une quinzaine de projets en 2016 qui seront sélectionnés en fonction de l'impact avéré sur le milieu. Compte tenu du succès rencontré, Gaëlle MASSE s'interroge sur la marge de manœuvre qui permettrait de réaffecter des crédits sur cette action. Marie DOUANE explique qu'il y a déjà eu un report de crédits depuis la ligne prévue pour les protections de berges qui n'a pas été consommée. Arnaud HEBERT met en garde sur le fait qu'il s'agit d'un programme pluriannuel et souligne qu'en cas d'explosion du budget sur une action, cet argent ne pourra être utilisé pour d'autres opérations.

Un appel à participation à une étude de restauration de la continuité écologique a été lancé auprès des propriétaires d'ouvrages sur le cours du Loing. 9 propriétaires y ont répondu. En plus de ceux-ci, 5 autres projets (1 sur le ruisseau du Bourdon, 2 sur le Branlin et 2 sur l'Ouanne) seront intégrés à cette étude. L'objectif est de réaliser un diagnostic du fonctionnement du cours d'eau au droit des ouvrages pour élaborer des propositions d'aménagement en vue de rétablir la continuité et de restaurer la fonctionnalité du cours d'eau dans son ensemble.

Marie DOUANE indique que la DDT a sollicité les porteurs de contrats globaux pour l'aider à élaborer la cartographie des cours d'eau qui est demandé par le ministère de l'environnement. Marc NICOT souligne qu'il y a en effet des imprécisions sur les cartes IGN entre des cours d'eau permanents ou intermittents.

8. Zones humides

Le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne en la personne de Cédric FOUTEL a réalisé une première phase d'inventaire qui a été restituée aux élus début février 2016. L'ensemble du territoire du contrat global sera prospecté au cours des deux prochaines années.

Marie DOUANE précise qu'il n'y a pas de demandes de la part des collectivités pour l'acquisition de zones humides, opération toutefois financée à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Un bureau d'études a œuvré sur le projet de la restauration de la roselière de Moutiers depuis septembre 2015. De part les éléments techniques apportés, il n'apparaît pas possible d'envisager une restauration simultanée du cours d'eau et de la zone humide sur ce site. Aussi, le projet s'orienterait vers la définition d'un plan de gestion sur environ 5 ans dans un premier temps.

Un stagiaire sera recruté par la Fédération des eaux sur une période de 6 mois en 2016 pour cartographier, inventorier, caractériser et élaborer une stratégie de gestion des étangs de Puisaye.

9. Eau potable

Pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage du SIAEP de la région de Bléneau, l'étude BAC de la source de Materoy à Saint-Privé a débuté en 2015. Le schéma directeur d'AEP sera initié au premier semestre 2016.

Par ailleurs, aucune des opérations sous maîtrise d'ouvrage du SIAEP de la région de Charny n'a été lancée en 2015. Noël ARDUIN, président du SIAEP, assure que ces actions verront le jour en 2016 avec le soutien de l'animatrice du contrat global.

10. Suivi qualitatif

Des suivis qualitatifs des masses d'eau sont réalisés par l'Agence de l'eau et le conseil départemental. Des pêches électriques ont été effectuées sur le Loing en 2015 par la Fédération départementale de pêche. Olivier BLATTER précise que les résultats de ces pêches ne reflètent pas le peuplement originel du Loing et que l'on y trouve de nombreuses espèces d'étangs. Il indique qu'il y a également un problème de continuité car certaines espèces trouvées en aval devraient se retrouver également plus en amont.

Un suivi des écrevisses à pieds blancs ainsi que de nouvelles pêches d'inventaire seront réalisés par la Fédération de pêche en 2016.

11. Communication

Un site internet présentant les actions de la régie rivière a été créé.

Un guide sur les systèmes d'abreuvement du bétail à destination des agriculteurs a également été édité.

Deux réunions d'échanges ont eu lieu avec les services techniques des communautés de communes, la Direction Départementales des Territoires de l'Yonne et l'Agence de l'eau Seine-Normandie sur la thématique de l'intégration des enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme.

Gaëlle MASSE indique que la communication est une activité en tant que telle qui demande du temps et des compétences.

Plusieurs remarques et propositions sont faites de la part de l'assemblée pour communiquer envers les élus : organisation de classe d'eau telle que proposée par l'Agence de l'eau, intervention lors des entretiens annuels de Champignelles, visites de site...

Marc NICOT ajoute qu'une journée d'information sur le fonctionnement des ouvrages VNF devait avoir lieu en 2015 et a été reporté en 2016.

Marie DOUANE précise qu'il est prévu de créer une brochure sur les techniques d'entretien de la végétation à destination des propriétaires riverains des berges de cours d'eau. Elle propose également d'organiser une journée type portes ouvertes à la Fédération des eaux afin de faire connaître la structure, ses actions au grand public.

Gaëlle MASSE propose de saisir l'opportunité de la journée mondiale des zones humides qui a lieu chaque année au mois de février pour organiser une action de communication sur cette thématique.

En conclusion, Christian CHATON remarque que le bilan 2015 est satisfaisant avec plus de 50 % d'actions prévues en cours.